



OBJECTIF ATTEINT POUR LE PAYS VALLEE DU LOIR : LE SCOT EST APPROUVE !

Lors de la séance du Conseil syndical du jeudi 9 mai 2019 à Vaas, l'assemblée des élus du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Pays Vallée du Loir a voté l'approbation du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) à 35 voix « POUR » et 3 voix « CONTRE ».

Pour mémoire, le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme qui assure une cohérence dans le développement du quotidien des habitants de la Vallée du Loir. Cadre de vie, environnement, agriculture, commerce, tourisme, ... de nombreuses thématiques y sont abordées et réfléchies pour un projet d'avenir durable à l'horizon 2040.

Après presque 5 ans d'études, de travaux communs, d'ateliers divers et de réunions, de temps forts et de concertation des habitants à travers l'opération de la caravane Objectif SCoT, le SCoT a pu être très largement approuvé. Il peut maintenant être mis en application sur les trois Communautés de communes (CC) concernées : la CC Loir Lucé Bercé, la CC Sud Sarthe et la CC du Pays fléchois.

Reste encore aujourd'hui un ultime délai de recours de deux mois, avant que le SCoT ne devienne « exécutoire » (vers la mi-juillet probablement). Il deviendra alors le « cadre » à suivre pour les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) en cours de réalisation sur les trois Communautés de communes.

Les principaux financeurs qui ont permis l'élaboration de ce document structurant sont : l'Europe et les fonds LEADER, l'Etat et la Région des Pays de la Loire (au travers du Fonds régional pour les études stratégiques – FRES).

A partir de lundi 20 mai, l'ensemble des pièces composant le dossier sera disponible pour consultation au siège du PETR Pays Vallée du Loir – rue Anatole Carré à Vaas (72 500), au siège de chacune des trois Communautés de communes (Château-du-Loir à Montval-sur-Loir / Aubigné Racan et La Flèche), ainsi que sur le site dédié à l'opération : www.objectifscot.fr ou sur le site du Pays www.pays-valleeduloir.fr.

Contact Presse :

Paola Perseille – Chargée de communication

02.43.38.16.68 – paola.perseille@pays-valleeduloir.fr



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES